



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

DIRECTION REGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
Site Poitiers  
Affaire suivie par : Jérôme Lambert

Tél. : 05.46.36.33.37  
Réf. : arrêté nomination experts  
commission SV 2018

---

**Arrêté n°**

**Portant nomination des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur  
l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant pour l'année 2018**

---

**LE PREFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,  
PREFET DE LA GIRONDE**

Vu le règlement UE n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du Traité ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu l'ordonnance n°2015-1341 du 23 octobre 2015 relative aux dispositions législatives du code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

Vu le décret n° 2009-633 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n°2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

Vu le décret du 22 novembre 2017 portant nomination de M. Didier LALLEMENT, en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions d'attribution et aux modalités de présentation des demandes d'aides déconcentrées au spectacle vivant ;

Vu l'arrêté du 2 février 2016 portant nomination des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant pour les années 2016-2017 ;

Vu les propositions du directeur régional des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Nouvelle-Aquitaine ;

## **A R R E T E**

### **Article 1 :**

Sont nommés, pour une durée de deux ans, à compter du présent arrêté, membres du premier collège relevant du domaine de la danse :

Madame Lise SALADAIN, secrétaire générale du CDC Le Cuvier.

Monsieur Gaël DOMENGER, responsable du laboratoire de recherche chorégraphique / médiation / accueil studio du CCN Malandain Ballet Biarritz.

Madame Voula KOXARAKIS, chargée de mission spectacle vivant à l'agence culturelle de Dordogne.

Madame Agnès BENOIT, danseuse-pédagogue, fondatrice de la librairie Books on the Move.

Monsieur Benoît DISSAUX, directeur du théâtre Olympia d'Arcachon.

Madame Laure TERRIER, chorégraphe de la compagnie Jeanne Simone.

Monsieur Robert SEGUIN, directeur de la scène conventionnée de Limoges.

Madame Mariella GRILLO, secrétaire générale de La Mégisserie.

Monsieur Romain CAPPELLO, professeur de danse contemporaine au CRR de Limoges.

Nicolas BLANC, Directeur de l'EPCC Les Treizes Arches.

Madame Anne-Françoise GENEIX, secrétaire générale du centre chorégraphique national de La Rochelle.

Monsieur Gurval RETO, directeur du théâtre de Bressuire.

Monsieur Stéphane JOUAN, directeur de L'Avant-Scène Cognac.

Madame Julie COUTANT, co-directrice artistique de la compagnie La Cavale.

Madame Céline BERGERON, programmatrice au centre Beaulieu de Poitiers.

### **Article 2 :**

Sont nommés, pour une durée de deux ans, à compter du présent arrêté, membres du deuxième collège relevant du domaine de la musique :

Madame Delphine LAGACHE, programmatrice indépendante.

Madame Odile PRADEM-FAURE, directrice de la cité musicale, Abbaye aux Dames.

Madame Josette RENAUD, directrice de l'UPCP métive.

Monsieur Baptiste DESVILLES, programmateur de La Nef.

Monsieur Dominique FERRAN, retraité.

Madame Laurence DUNE, administratrice générale Ars Nova.

Madame Martine ALTENBURGER, directrice / musicienne Ensemble Hiatus.

Monsieur Hervé HERPE, programmateur La Fabrique.

Monsieur Nicolas SARRE, administrateur Ensemble Beatus.

Monsieur Dominique SABY, directeur CRD Tulle.

Madame Nadine FORTIN, chargée de développement des projets musicaux de l'Opéra de Limoges.

Madame Marie-Michèle DELPRAT, directrice du théâtre des Quatre Saisons de Gradignan.

Madame Sylvie BRELY, déléguée générale des programmes artistiques de la Fondation Royaumont.

Monsieur Sylvain PERRET, conseiller aux études au PESMD de Bordeaux.

Monsieur Fabrice VIEIRA, musicien.

Monsieur François MATON, directeur de l'Atabal (musiques actuelles) Biarritz.

Madame Christine MAILLEBUAU, ex-responsable de la médiathèque de la Cité de la musique à Paris.

Monsieur Yan BEIGBEDER directeur de l'Association Einstein on the beach à Bordeaux.

Monsieur David SANSON, conseiller artistique indépendant.

### **Article 3 :**

Sont nommés, pour une durée de deux ans, à compter du présent arrêté, membres du troisième collège relevant du domaine du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque :

Monsieur Yves BEAUNESNE, directeur, Comédie Poitou-Charentes.

Madame Nathalie BESANCON, directrice, Les Sept Collines.

Monsieur Gérard BONO, directeur, Théâtre Jean Lurçat à Aubusson.

Madame Hélène BOURGUIGNON, Service culture – Communauté d'agglomération Pays Basque.

Monsieur Dominique BURUCOA, directeur, Scène Nationale du Sud-Aquitain.

Madame Béatrice CASTANER, secrétaire générale, Les Francophonies en Limousin.

Madame Jackie CHALLA, directrice, Centre Culturel – Communauté de communes du Piémont Oloronais.

Madame Nathalie CHANAS NICOT, directrice de La Canopée à Ruffec.

Monsieur Olivier COUQUEBERG, directeur de La Mégisserie.

Monsieur Bruno de BEAUFORT, directeur du CNAREP Sur le Pont.

Monsieur Paul-Jacques HULOT, directeur du Moulin du Roc à Niort.

Madame Florence LAVAUD, metteur en scène, au Chantier Théâtre

Monsieur Gaëtan LEVEQUE, co-directeur AOC.

Madame Anaïs LONGIERAS, chargée de production et de diffusion, Circo Aereo

Madame Catherine LEFEUVRE, directrice-adjointe, Centre Dramatique National de Limoges, Théâtre de l'Union.

Monsieur Jérôme MONTCHAL, directeur, Les 3T Théâtres de Châtellerault.

Monsieur Claude POINAS, directeur adjoint, Théâtre National de Bordeaux Aquitaine – TnBA.

Monsieur Christophe POTET, directeur des projets artistiques, Théâtre Auditorium de Poitiers.

Monsieur Matthieu ROY, directeur, Le Veilleur.

Monsieur Philippe RUFFINI, co-directeur, Opéra Pagai.

Madame Elisabeth SANSON, directrice, Chahuts.

Madame Dominique SARAH, directrice, Le Gallia Théâtre.

Madame Françoise TRIAUD, directrice, Graines de rue.

**Article 4 :**

Le secrétaire général pour les affaires régionales Nouvelle-Aquitaine et le directeur régional des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le **24 JAN. 2018**

Le préfet de région



**Didier LALLEMENT**